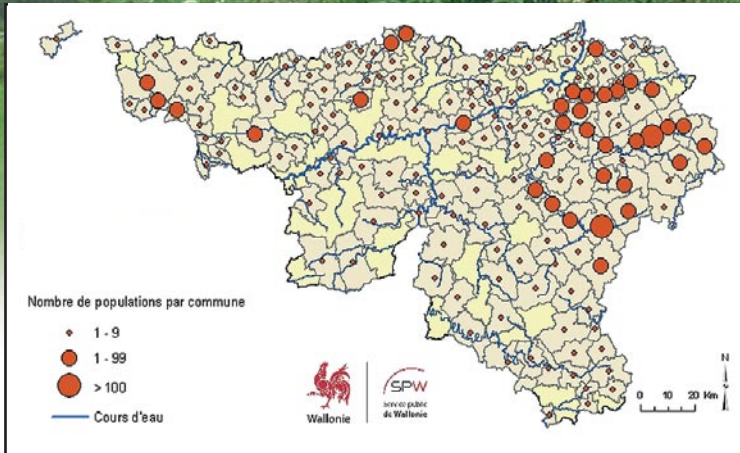


# Un plan wallon de lutte contre la berce du Caucase

Etienne BRANQUART  
etienne.branquart@spw.wallonie.be

Contrat de Rivière de l'Ourthe



Répartition des populations de berce du Caucase en Wallonie

Données : Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (SPW)

**Il est dit qu'un curé de campagne féru d'apiculture aurait installé un rucher il y a près de 40 ans sur les hauteurs de la vallée de l'Ourthe. Il aurait semé quelques massifs de berce géante à proximité de celui-ci. Proche parente de la berce commune, cette plante originaire du Caucase occidental supporte d'énormes ombelles particulièrement prisées par les abeilles.**

Conscient de la nature exubérante de la plante, il ne manquait pas de sectionner soigneusement les inflorescences fanées à la fin de l'été pour éviter la production de graines, à l'exception d'une ou deux ombelles destinées à régénérer les massifs. Les années passèrent et le rucher prospéra, tirant profit des énormes quantités de nectar et de pollen produites par les berces géantes. Jusqu'au jour où le curé vint à mourir, sans que personne ne se souciât plus des plantes prolifiques qu'il avait semées. En quelques années à peine, les petits massifs de berce formèrent des populations denses composées de plusieurs centaines d'individus. Et les plantes qui avait été installées à proximité des cours d'eau se muèrent en vagabondes, confiant aux flots le soin de disséminer leurs graines de proche en proche : d'abord tout au long des petits ruisseaux, puis de plus en plus loin vers l'aval jusqu'à rejoindre l'Ourthe. Voilà pourquoi, dit la rumeur, des dizaines de milliers de berces du Caucase dressent aujourd'hui fièrement leurs hampes florales tout au long des 250 kilomètres du cours de l'Ourthe...

## A la conquête de l'Europe

Fable ou histoire vraie ? Il apparaît aujourd'hui difficile de localiser le nombre de foyers initiaux d'infestation de berce du Caucase et de retracer avec précision sa dynamique d'invasion au travers de l'ensemble du bassin versant de l'Ourthe.

Il est probable que l'usage ornemental ait aussi contribué à la dissémination de l'espèce [1]. Mais une chose est sûre : la plante a été et est encore souvent semée à travers toute l'Europe pour les propriétés esthétiques et mellifères qu'on lui prête. Et à chaque fois la même histoire se répète : après quelques années, elle finit par s'échapper des jardins et par s'installer le long des routes, des lisières et des berges de rivière.

Les données historiques relatives à la naturalisation de la berce du Caucase sont assez détaillées à plus large échelle et permettent de dresser une bonne analyse rétrospective de sa propagation en Europe. C'est en 1817 que l'ombellifère géante, rapportée d'un voyage dans le Caucase, est semée pour la première fois dans les jardins botaniques de Kew. Onze années plus tard, en 1828, la naturalisation de la plante est signalée dans le Cambridgeshire. Son installation est ensuite documentée dans d'autres pays d'Europe : en 1840 aux Pays-Bas, en 1844 en Suisse, en 1850 en Allemagne, en 1855 en Irlande, en 1869 au Danemark, en 1877 en République tchèque et en 1888 en France [2].

Ce n'est qu'aux alentours de 1940 que la berce géante est enregistrée pour la première fois en Belgique. Sa progression y fut d'abord très lente et la plante ne commença vraiment à se propager qu'au cours des deux dernières décennies. En Wallonie, elle est aujourd'hui connue dans plus de 1600 sites. Ses populations sont majoritairement présentes le long des cours d'eau et des routes, en particulier dans les bassins versants de l'Ambève, de la Dyle, de l'Escaut, de l'Ourthe et de la Vesdre (voir carte).



Tom Richards,  
Wye and Usk Foundation

*La berce du Caucase occasionne de sévères brûlures de la peau*

La berce du Caucase s'implante avec succès dans nombre d'écosystèmes semi-naturels. Sa biologie et sa plasticité écologique lui permettent de se naturaliser dans la plupart des milieux ouverts au sol riche, frais et profond. Elle se plaît en particulier dans les habitats rivulaires et dans les prairies gérées de manière extensive. Sa taille et sa vitesse de croissance exceptionnelles, associées à une très grande fécondité, lui confèrent un avantage important et lui permettent souvent de prendre le dessus par rapport à la flore indigène.

### Usages et préjudices

Dans son ouvrage consacré à l'éloge des vagabondes, le jardinier paysagiste Gilles Clément considère la berce du Caucase comme la plus grande et la plus belle ombellifère jamais vue [3]. Sa prestance incomparable lui assure de fait un très grand succès auprès des jardiniers. La taille de son inflorescence associée à la production de grandes quantités de pollen et de nectar lui valent également d'attirer quantité d'insectes : abeilles, mais aussi cétoines, longicornes et mouches en tous genres. Le miel produit est toutefois de qualité assez moyenne, comme c'est souvent le cas avec les ombellifères.

En dépit de ses qualités esthétiques évidentes, la berce géante n'en est pas moins redoutable. Elle sécrète des substances photo-sensibilisantes qui provoquent de sévères brûlures. Le contact initial est indolore et les symptômes n'apparaissent qu'après quelques heures, toujours suite à une exposition de la peau au soleil. L'action conjuguée de la sève et du soleil donne lieu à la formation de vésicules plus ou moins suintantes, capables de s'infecter et de laisser des cicatrices. Chaque année, plusieurs dizaines de personnes en font les frais en Wallonie. Agriculteurs, kayakistes, pêcheurs, scouts et promeneurs constituent les principaux groupes à risque. Le personnel assurant l'entretien des routes et des cours d'eau est également particulièrement touché.

Il n'est pas rare que la berce forme d'importants cordons plus ou moins continus en bordure de cours d'eau et réduise d'autant l'accès à la rivière. Les populations denses qu'elle forme étouffent les autres plantes et provoquent un appauvrissement important de la flore, affectant en particulier les petites espèces héliophiles et peu compétitives (voir Abeilles & Cie n°138).

### La résistance s'organise

Des plans d'action se sont mis en place au fur et à mesure de la progression de la berce du Caucase dans les différents pays européens, pour tenter de réduire les préjudices qu'elle cause à la santé publique et à la biodiversité. Les premiers à réagir ont été l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Irlande, pays où la plante s'est naturalisée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle déjà. De vastes campagnes de lutte y sont menées par des moyens mécaniques ou chimiques à partir des années 1970 et 1980. En outre, dès 1981, tout semis de berce dans la nature est sévèrement réprimé en Grande-Bretagne (Wildlife and Countryside Act) [4].

En Wallonie, où l'invasion est beaucoup plus récente, la plupart des populations recensées sont de petite taille et comptent moins d'une centaine d'individus; leur densité est environ 100 fois plus faible que celle observée en Rhénanie. Tout porte à croire ici qu'il est encore possible de restreindre fortement leur développement, pour autant que des mesures soient prises rapidement. Des expériences pilotes de gestion, coordonnées par les contrats de rivière et les parcs naturels, ont été menées sur plusieurs bassins versants depuis 2007

et donnent déjà lieu à des résultats encourageants. En 2010, par exemple, près de 200 kilomètres de linéaire ont été gérés par les services publics le long de l'Ourthe pour un coût total de 40 770 € [5].

Fort de ces expériences, le Service Public de Wallonie coordonnera dès 2011 un plan d'action destiné à limiter le développement et à réduire les nuisances occasionnées par les populations de berces du Caucase. Un projet ambitieux qui ne portera ses fruits que si tous les gestionnaires publics et privés mettent la main à la bêche (voir à cet effet la technique de la coupe sous le collet sur [www.wallonie.be/berce](http://www.wallonie.be/berce)) ! Les apiculteurs sont également sollicités dans ce cadre afin d'assurer le remplacement progressif des populations de berces qui se développeraient sur leurs terrains par d'autres plantes mellifères non invasives. On leur préférera plutôt les ombellifères indigènes, le cabaret des oiseaux, le cirse commun, l'eupatoire chanvrine, la luzerne, les mélilots ou la reine des prés.

**MOTS CLES :**  
flore et miellée, environnement

**RESUME :**  
la berce du Caucase est une plante invasive qui occasionne de sévères brûlures. Le service public de Wallonie lance un plan d'action pour limiter sa dispersion.

*Liste de quelques plantes mellifères de grande taille et à floraison estivale qui peuvent être proposées en remplacement de la berce du Caucase*

Nom commun	Nom scientifique	juin	juill.	août	sept.	oct.	Taille (m)
Cardère velue	<i>Dipsacus pilosus</i>	x	x	x			0,7 - 1,5
Valériane officinale	<i>Valeriana repens</i>	x	x	x			0,4 - 1,5
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	x	x	x	x		0,5 - 1,5
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	x	x	x	x		0,5 - 1,8
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i>	x	x	x	x		0,3 - 0,9
Mélilots	<i>Melilotus spp.</i>	x	x	x	x		0,4 - 1,5
Molènes	<i>Verbascum spp.</i>	x	x	x	x		0,5 - 1,5
Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	x	x	x	x		0,5 - 1,2
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	x	x	x	x		0,5 - 1,5
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>		x	x			0,4 - 1,2
Cabaret des oiseaux	<i>Dipsacus fullonum</i>		x	x	x		0,8 - 1,5
Angélique sauvage	<i>Angelica sylvestris</i>		x	x	x	x	0,8 - 2,0
Bouillon blanc	<i>Verbascum thapsus</i>		x	x	x	x	0,5 - 2,0
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>		x	x	x	x	0,8 - 1,5





Gertrud K.

### Remerciements

*Merci à Yvan Barbier, Catherine Barvaux et Fabrice Etienne pour le traitement des données qui a permis la production de la carte de distribution de la berce du Caucase en Wallonie*

### SOURCES

[1] Parent G.H. (1980) Quelques observations floristiques récentes dans les réserves naturelles d'Ardenne & Gaume. *Parcs Nationaux* 35 (1) : 13-25

[2] Pyšek P., Pergl J., Jahodová Š., Moravcová L., Müllerová J., Perglová I. & Wild J. (2010) The hogweed story : invasion of Europe by large *Heracleum* species. - In : Settele J., Penev L., Georgiev T., Grabaum R., Grobelnik V., Hammen V., Klotz S., Kotarac M. & Kühn I. (eds), *Atlas of biodiversity risk*, p. 150-151, Pensoft, Sofia & Moscow

[3] Clément G. (2002) *Eloge des vagabondes : herbes, arbres et fleurs à la conquête du monde* Nil Editions, Paris, 198 p.

[4] Wadsworth R.A., Collingham Y.C., Willis S.G., Huntley B. & Hulme P.E. (2000) Simulating the spread and management of alien riparian weeds : are

they out of control ? *Journal of Applied Ecology* 37 (suppl. 1) : 28-38

[5] Anonyme (2010) *Projet pilote de lutte contre la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase dans le bassin de l'Ourthe : évaluation 2010. Projet Life Loutre, Parc Naturel des Deux Ourthe et Contrat de Rivière de l'Ourthe*

[6] Nielsen C., Ravn H.P., Nentwig W., Wade M. (2005) *Manuel pratique de la berce géante : directives pour la gestion et le contrôle d'une espèce invasive en Europe*. Forest & Landscape Denmark, Hoersholm, 44 p.

### En savoir plus sur la berce du Caucase

La berce du Caucase en Wallonie

<http://www.wallonie.be/berce>

Manuel pratique de la berce du Caucase

[http://www.giant-alien.dk/pdf/](http://www.giant-alien.dk/pdf/French%20manual_web.pdf)

[French%20manual\\_web.pdf](http://www.giant-alien.dk/pdf/French%20manual_web.pdf)

Projet AlterIAS sur les plantes invasives

<http://www.alterias.be>